

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Identification et conservation des souches de poissons locales

N° action : 26

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 3.6. Partenariat scientifique

Description de l'action :

- Contexte :

Les rivières, les lacs et les zones humides représentent moins de 1% de la surface de notre planète or elles abritent plus de la moitié des poissons de la planète. Ces poissons sont essentiels à l'écologie des milieux d'eaux douces puisqu'ils y sont les organismes les plus abondants en termes de biomasse, ils y assurent les fonctions de prédateurs, de proies et même de charognards. Ils sont donc à la fondation et au centre de leur écosystème tout en en assurant la régulation. Cette diversité, cette abondance de vie nageant sous la surface de nos eaux douces, peu la soupçonnent et encore moins la défendent. Leur déclin, en plus d'être alarmant, est un indicateur très clair des dommages que nous avons fait à nos rivières. D'autres fiches actions s'attardent à ces problématiques : permettre un écoulement plus naturel de nos rivières, améliorer la qualité de l'eau, prévenir et contrôler les populations d'espèces invasives ainsi que restaurer certains habitats. Il est néanmoins nécessaire pour certaines espèces dont les stocks sont déjà trop bas d'aller plus loin.

C'est notamment le cas de la truite fario. En effet, nous observons, dans les cours d'eau de Wallonie, depuis quelques années, un phénomène d'introgression (transfert de gènes) des truites sauvages par les truites de pisciculture (domestiques). Ces populations de truites domestiques gardent, de génération en génération, toute une série de génotypes peu adaptés à la vie sauvage (du fait d'un élevage en milieu artificiel et d'une reproduction assistée). Le problème du phénomène d'introgression survient, suite aux déversements des poissons domestiques dans la rivière, induisant une reproduction avec les poissons sauvages. Les populations résultantes ont donc tendance à moins résister dans le milieu naturel. Il semble donc primordial de restaurer l'état des populations de truites vivant dans nos rivières en retrouvant la diversité génétique des populations sauvages et d'ainsi augmenter la viabilité de l'espèce. Côté gaumais de la vallée, la truite fario bénéficie déjà de ce programme de préservation et d'amplification d'une souche locale ; l'idée est de dupliquer le programme côté ardennais.

Le saumon atlantique bénéficie déjà du programme Saumon 2000 et l'anguille européenne dispose également de relâchements de juvénile en Semois. Les autres espèces de poissons ne bénéficient en général d'aucun programme ; via nos inventaires, nous obtiendrons des

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

données sur l'état de ces populations et nous en profiterons pour établir des programmes de sauvegarde pour celles qui en aurait besoin.

- **Objectifs :**

Soutenir les populations de poissons sauvages en difficulté par réintroduction

- **Méthodologie :**

1. Utiliser les inventaires effectués pour suivre les populations de poissons et intervenir en cas de besoin
2. Collecte de géniteurs
3. Développer cette/ces souches afin de pouvoir disposer d'un stock suffisant pour réintroduction (à l'écloserie de Sugny)
3. Soutenir les stocks de population sauvage par réintroduction dans le bassin de la Semois.

Cas de la truite fario :

- Réaliser des analyses génétiques dans des cours d'eau où aucun rempoissonnement n'a eu lieu afin de vérifier qu'aucune introgression n'a eu lieu.

- **Localisation :**

La Semois et ses affluents

- **Public(s) ciblé(s) :**

Sociétés de pêche

Fédération Halieutique et Piscicole du Sous-bassin Semois-Chiers (FHPSBSC)